









Communiqué

Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, est l'occasion de réaffirmer notre volonté d'en finir avec le fléau des violences sexistes et sexuelles, en France comme dans le reste du monde.

ÉTAT DES LIEUX DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

En France au 5 novembre 2025, on dénombrait pas moins de 137 féminicides depuis le début de l'année, d'après le bilan dressé par plusieurs associations féministes.

- 1 femme sur 2 a déjà subi une violence sexuelle :
- 213 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint;
- un·e enfant subit un inceste toutes les 3 min;
- 85% des personnes trans sont agressées au cours de leur vie;
- 8000 femmes sont victimes de viol sur leur lieu de travail tous les ans;
- 30% de femmes déclarent avoir déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail;
- 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences.

Cela révèle la nécessité et l'urgence d'une mobilisation et d'actions collectives sociales et politiques pour combattre toutes les formes de violences envers les femmes, les minorités de genre et les enfants.

CELA PASSE PAR UN BUDGET AMBITIEUX AFIN QUE LES DÉCLARATIONS D'INTENTION SE CONCRÉTISENT EN ACTES FORTS.

Ainsi, nos organisations syndicales exigent une loi cadre intégrale qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire **prévention**, **éducation**, **protection des victimes et solidarité financière.** En cas de plainte, des enquêtes doivent systématiquement être instruites et les employeurs publics doivent respecter leur devoir de protection des victimes.

Dans ce cadre, les services publics d'éducation, de santé, de justice, de police doivent être renforcés ainsi que l'accès aux services juridiques, sociaux, de logement et de santé. La lutte contre les cyberviolences sexuelles doivent être aussi une priorité.

Nos organisations alertent, dans ce contexte, sur les conséquences de l'austérité budgétaire mise en œuvre par les différents gouvernements d'Emmanuel Macron. Les violences de genre tuent. Il n'est pas possible de faire des économies sur les vies des femmes, des minorités de genre et des enfants.

LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE NE SONT PAS ÉPARGNÉS.

Le déploiement des dispositifs de recueil et de traitement des signalements des actes de violence et de discrimination, pourtant obtenu de haute lutte par les organisations syndicales, ne sont toujours pas opérationnels faute de moyen et de volonté politique réelle. En outre, le ministère ne répond toujours pas à ses obligations quant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique : les victimes n'obtiennent que rarement la protection fonctionnelle, trop peu de personnels sont formés et l'impunité des agresseurs persiste. Faire valoir ses droits en tant que victime est un parcours de la combattante. Nos organisations syndicales poursuivront avec détermination leurs actions au niveau des ministères et des académies, dans les universités, les établissements de la recherche et du sport.

PAR AILLEURS LE MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EST RÉGULIÈREMENT SECOUÉ PAR D'INNOMBRABLES SCANDALES ET DE TRÈS NOMBREUSES VICTIMES.

Le plan d'action du MESR est bien trop timide et s'apparente plus à une campagne de communication qu'à un plan ambitieux.

Les budgets liés à la lutte contre les violences physiques ou sexuelles n'ont pas été versés ou sont versés de manière discrétionnaire. Il n'y a aucun engagement de création de postes pérennes pour nos collègues chargé·es des questions égalité et violences physiques ou sexuelles dans les établissements. Le compte n'y est pas!

LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS LA PRÉVENTION, LA DÉTECTION ET LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, EST DÉCISIF.

D'autant plus dans le contexte grave où l'extrême droite, aidée par des collectifs de parents réactionnaires, instrumentalisent les violences pour promouvoir des programmes et des actions de haine et d'exclusion et remettre en cause le programme Evars par exemple.

C'EST POURQUOI NOS ORGANISATIONS SYNDICALES EXIGENT :

- comme les textes le prévoient, des heures d'éducation à la sexualité et à l'égalité effectives pour tous et toutes les élèves à tous les niveaux de la scolarité ;
- des campagnes de sensibilisation à la lutte contre les violences physiques ou sexuelles pour tous et toutes les élèves et étudiant·es;
- le soutien indéfectible de l'administration face aux menaces et intimidations des partis et groupuscules qui portent atteinte aux valeurs de l'École ;
- un protocole rigoureux de prise en charge des élèves victimes de violences sexistes et sexuelles, qu'elles se déroulent au sein des familles ou dans d'autres espaces comme l'école.

EN CETTE PÉRIODE DE MULTIPLICATION DES CONFLITS ARMÉS NOUS EXPRIMONS TOUTE

NOTRE SOLIDARITÉ aux femmes victimes de guerre et aux filles dont l'accès à l'école et à l'université est empêché, les privant d'un outil indispensable à leur émancipation. Notre solidarité va à toutes les femmes palestiniennes, ukrainiennes, et soudanaises victimes des violences sexuelles comme arme de guerre, aux femmes afghanes dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués par un régime violent intégriste et obscurantiste, à toutes les iraniennes qui se battent pour leur droit à la liberté de se vêtir comme elles le souhaitent, à toutes les femmes qui se battent à travers le monde contre la montée des régimes fascistes.

NOS ORGANISATIONS SYNDICALES FSU, FERC CGT, SUD, UNSA ET CFDT Education Formation Recherche Publiques appellent à REJOINDRE LES ACTIONS ET LES MOBILISATIONS ORGANISÉES AUTOUR DE LA JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE.